

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5526**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Animateur en gérontologie

Nouvel intitulé : Animateur en gérontologie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Association du centre de formation et de promotion des maisons familiales et rurales

Président de l'association du CFP des MFR

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

332 Travail social

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'animateur coordinateur en gérontologie intervient auprès de personnes âgées, qu'elles soient ou non dépendantes. Il vise à favoriser le bien-être des résidents dans la structure, et à leur permettre de retrouver, de conserver ou de développer une vie sociale au sein de la structure ou dans son environnement.

Il travaille sous la responsabilité du directeur avec l'ensemble de l'équipe (personnel de soins, équipe de cuisine, personnel d'entretien...) avec lesquelles il coordonne l'ensemble des animations si nécessaire.

Il peut également être amené à coordonner l'action des bénévoles et de nombreux partenaires intervenant dans la structure (coiffeur, esthéticienne, intervenant gym douce, artistes, écoles...).

Ses principales activités se répartissent en trois fonctions :

1- FONCTION D'ACCOMPAGNEMENT

- Evaluation des besoins, des désirs et des attentes des personnes âgées en terme d'accompagnement.
- Informations sur l'histoire de vie des personnes âgées accueillies
- En coordination avec toute l'équipe, accueil des résidents dans la structure.
- Proposition et mise en place d'un accompagnement personnalisé des résidents selon les besoins.

2- FONCTION D'ANIMATION

- Collaboration avec l'équipe à la définition du projet d'animation, en cohérence avec le projet d'établissement et le projet de vie.
- Elaboration des programmes d'animation (annuel, mensuel, hebdomadaire).
- Conception et mise en œuvre des actions d'animation personnalisées (individuelles ou collectives) en cohérence avec les besoins, les désirs, les attentes des résidents et les contraintes de la structure :
- activités physiques (gym douce, prévention des chutes, aide à la mobilité...)
- activités intellectuelles (gym mémoire, échanges, discussions, quiz...)
- activités culturelles (visites, expositions, diaporama, concert, théâtre...)
- activités manuelles (modelage, jardinage, cuisine, bricolage...)
- activités sociales (rencontres intergénérationnelles, inter-structure...)
- activités bien-être (relaxation),
- Etablissement et gestion du budget d'animation.

3- FONCTION DE COORDINATION

- Proposition d'activités diversifiées qu'il coordonne avec les membres du personnel, des bénévoles des intervenants... selon les circonstances .
- Pilotage et évaluation des actions menées et ajustement des projets.
- Participation avec l'équipe de soins aux transmissions et veille à la prise en compte du résident dans sa globalité.
- Communication avec les partenaires extérieurs pour créer des activités en commun et ouvrir la structure sur l'extérieur.
- Relation avec les médias pour informer sur la vie de la résidence.

La certification atteste de connaissance de la personne âgée dans ses dimensions sanitaires, sociales, culturelle
connaissance des structures d'accueil des personnes âgées
capacité d'accompagnement de la personne dépendante
capacité d'animation et d'organisation
capacité d'analyse et de résolution de problèmes

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

-EHPAD(Etablissement d'hébergement pour Personnes âgées dépendantes)&nb -EHPA. (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées)

-Services à domicile et particuliers

Animateur (trice) généraliste de loisirs en gérontologie
Animateur (trice) en gérontologie spécialiste d'activités culturelles et techniques

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1203 : Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents

K1206 : Intervention socioculturelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification est délivrée aux candidats satisfaisant à 6 épreuves : Epreuve 1 (écrit) : Connaissance des publics

Epreuve 2 (écrit et oral) : Histoire de vie d'une personne dépendante

Epreuve 3 (oral) : Connaissance des structures

Epreuve 4 (oral) : Etude de cas

Epreuve 5 (terrain) : Activité d'animation sur le lieu de stage

Epreuve 6 (écrit et oral) : Mémoire de stage

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Jury présidé par un représentant du Conseil Général et comportant 2/3 de professionnels et 1/3 de formateurs.
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X	Jury présidé par un représentant du Conseil Général et comportant 2/3 de professionnels et 1/3 de formateurs.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 03 octobre 2007 publié au Journal Officiel du 13 octobre 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 13 octobre 2007, jusqu'au 13 octobre 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Cantenay-Epinard(49)

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : [Animateur en gérontologie](#)